**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 102 (1966)

**Heft:** 14

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

MONTREUX 22 AVRIL 1966 CIIe ANNÉE No 14

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
**PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**

# Le cadre du prochain Congrès de la SPR

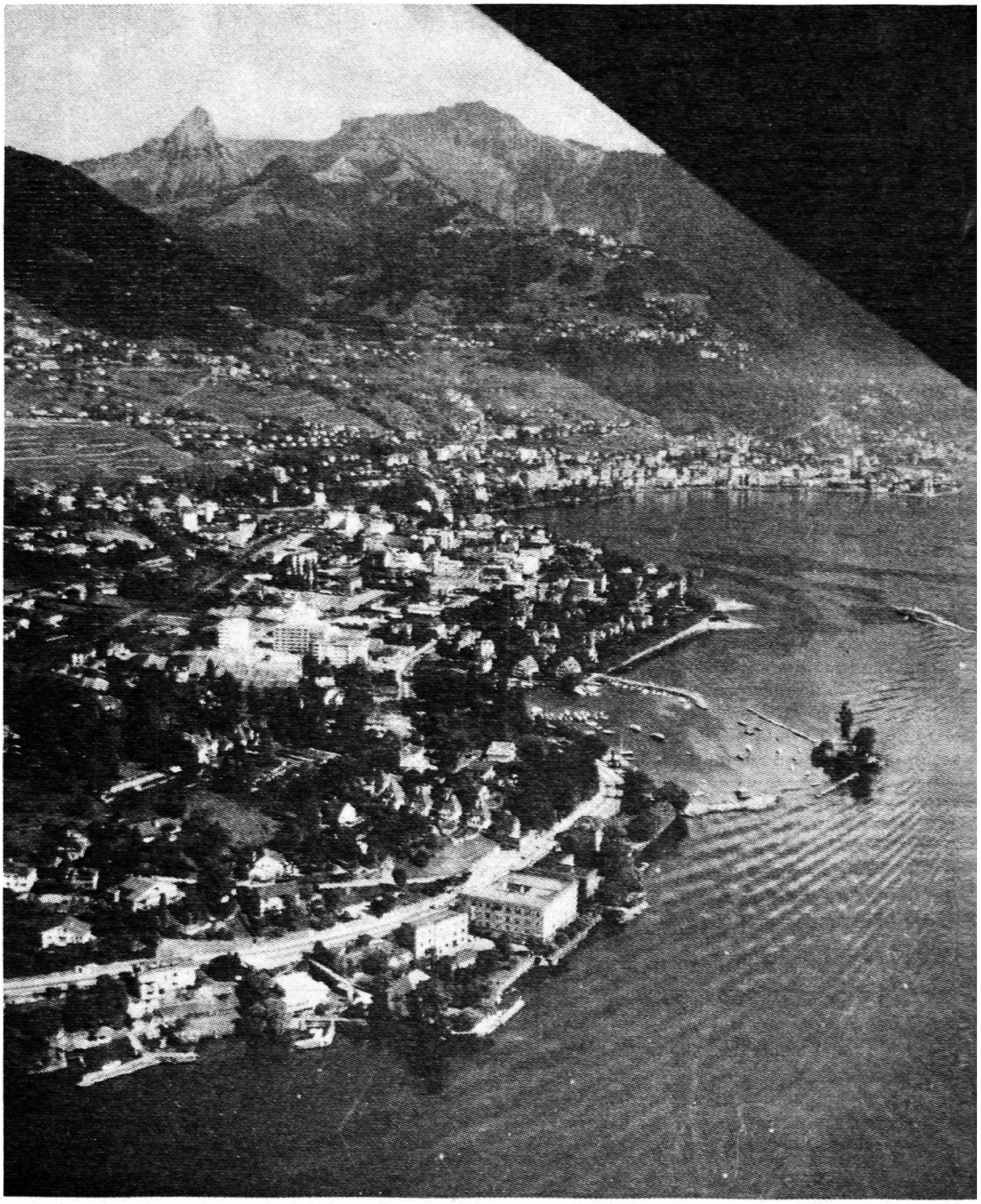

*A l'extrême gauche, en haut, le col de Jaman, but d'une des deux excursions proposées.*

Modèles 1602 et 1255

# Chaises et tables pour salles

embru

**1255** Chaise très confortable, aux lignes modernes et encore mieux étudiées, pour tout usage. Se superpose et s'accouple.
**1275** Chaise très robuste, à usages multiples, mais spécialement conçue pour classes des degrés moyens et supérieurs où le mobilier est mis à forte contribution. Se superpose et s'accouple facilement.

**1255**

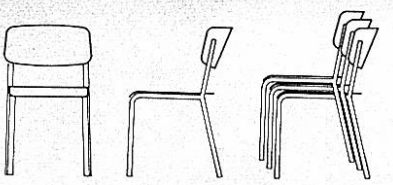

**1275**

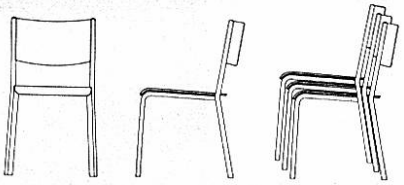

**1265** La distinction «la bonne forme» attribuée à ce modèle par le Schweizerische Werkbund est pleinement méritée. D'un confort étonnant, cette chaise convient très bien pour la disposition «en rangées». Prend peu de place, se plie, se range, se superpose ou s'accouple.

**1265**

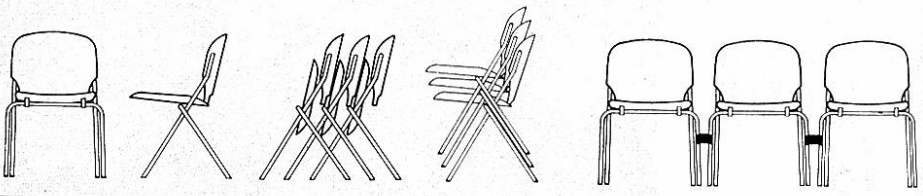

**1602** Table moderne, très résistante pour tout usage. Grâce aux pieds rabattables, elle peut être entreposée facilement et sans perte de place. Les petits côtés sont munis d'ouvertures permettant au besoin d'intercaler un plateau supplémentaire entre 2 tables. Hauteur de la table 74 cm, dimensions standard 170 x 70 cm.

**1602**

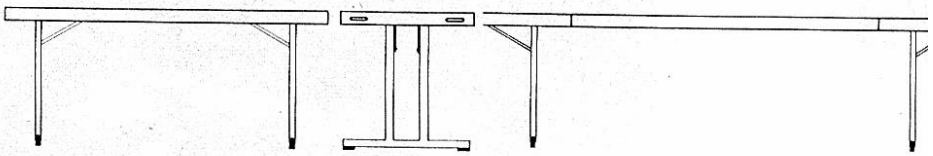

**1792** et **1793** Deux tables d'une exécution plaisante, carrées ou rectangulaires, pour salles, réfectoires, etc. Hauteur des tables 74 cm. Dimensions normales respectives des plateaux 75 x 75 cm ou 75 x 120 cm.

**1792**

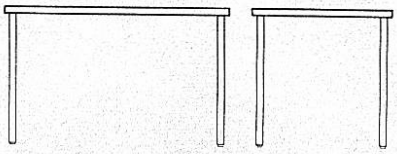

**1793**

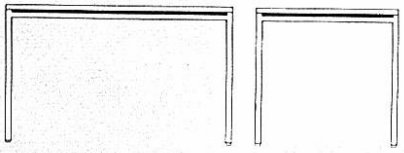

**Usines Embru 8630 Ruti/ZH ✆ 055/44 8 44**

Agence de Lausanne, Exposition permanente: Chemin Vermont 14, 1000 Lausanne 19, ✆ 021/26 60 79, prendre rendez-v

# Editorial

*Le dernier numéro du « Bulletin patronal », organe des Groupements patronaux vaudois, critique sans ménagement « les bouleversements — qualifiés de réformes — opérés dans l'organisation scolaire ». La suite de l'article montre que l'auteur songe évidemment aux modifications de structure apportées dans l'enseignement secondaire vaudois à partir de 1956.*

*« Sous prétexte de démocratisation des études, on a ouvert toutes grandes les portes des collèges, et l'on y a poussé tous les gosses un peu éveillés... Dans les classes primaires écremées, tout le dévouement et la compétence des instituteurs ne parviennent pas à reconstituer de la crème. » Et de constater « que l'immense majorité des collégiens n'est pas apte aux études universitaires ».*

*L'irrésistible attraction qu'exerce le collège serait réjouissante si les jeunes gens formés à cette rude école ne se détournaient pas systématiquement de toute une série de professions qu'ils estiment indignes d'eux. Une enquête récemment conduite sur la Riviera vaudoise fait apparaître dans sa netteté redoutable la désaffection des jeunes à l'égard de métiers jugés moins « nobles » que les autres. L'enquête touchait 980 cas, soit l'effectif complet de deux volées consécutives libérées de l'obligation scolaire dans les communes du littoral entre Vevey et Villeneuve. De ce nombre, 138 sortaient des sections prégymnasiales du collège. Or 2 seulement parmi eux s'orientent vers un métier de la main, la mécanique plus précisément.*

*Quant aux 318 élèves issus des sections générales du collège et des classes primaires supérieures, seuls 78 choisissent une profession manuelle. Tous les autres s'en vont vers les études ou les diverses activités du tertiaire.*

*Toute une série d'emplois sont complètement délaissés par les jeunes ayant passé par l'enseignement secondaire ou primaire supérieur : les professions du bâtiment, de l'alimentation (bouchers, boulangers, cuisiniers), le travail du bois, l'appareillage, la serrurerie, la forge, et combien d'autres.*

*Qu'est-ce à dire, sinon que la relève des cadres est gravement compromise dans plusieurs secteurs importants de la production. Dans une ville que je connais bien, alors que le collège ne sait plus où loger ses gens, l'effectif des classes primaires terminales (prim. sup. comprises) a baissé en 6 ans de 171 à 120. Ainsi se tarit peu à peu le réservoir qui alimente en apprentis l'économie locale, sans qu'augmente pour autant, en tout cas pas en proportion, le nombre des étudiants habitant la commune.*

*Leçon à tirer de cela ? Rien que nous n'ayons déjà dit et redit, à savoir que la situation ira en se dégradant tant qu'on n'aura pas compris qu'à séparer trop tôt, et sur des critères essentiellement scolaires, les biens doués des autres, on propage et renforce cette conviction erronée qu'il n'y a d'élite qu'intellectuelle.*

*Si on laissait plus longtemps cohabiter les doués du cerveau et les doués de la main, peut-être le respect mutuel renaîtrait-il entre l'homo sapiens et l'homo faber aujourd'hui dédaigné.*

*Terminons par ces deux citations, reprises par « Domaine public », d'une enquête récemment publiée dans le « Monde » :*

*« Les pays qui donnent un caractère sélectif poussé à l'admission au secondaire sont aussi ceux qui ont la plus faible proportion d'étudiants » ... « Le pourcentage des échecs à l'université est moins élevé dans les pays qui n'ont pas opéré de sélection au niveau de l'enseignement secondaire mais qui l'ont placée, avec sévérité, à l'entrée dans l'enseignement supérieur. »*

J.-P. Rochat

# Initiation à la vie civique

Réunissant toutes les notions essentielles à la compréhension de la vie politique, la troisième édition de l'aide-mémoire *Brève Initiation à la Vie civique*[1], a été attentivement revue et augmentée par son auteur, Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne. Par des tableaux, des schémas, des textes concis d'une clarté exemplaire, l'auteur donne de façon frappante les renseignements essentiels sur l'organisation et le fonctionnement des institutions fédérales, cantonales et communales, après une présentation parallèle des différentes formes de régimes politiques. En outre, des tableaux détaillés montrent la structure et le fonctionnement des organismes européens et internationaux.

On peut recommander sans réserve à tous ceux qui désirent être éclairés sur leurs droits, leurs devoirs, les mécanismes de nos institutions démocratiques, cet excellent guide civique que de nombreuses communes offrent à leurs nouveaux citoyens et citoyennes.

*L. T.*

[1] Georges-André Chevallaz - *Brève Initiation à la Vie civique*. Une brochure de 32 pages, format 14 × 20,5 cm. Editions Payot, Lausanne. En vente chez tous les libraires. Fr. 2.20.

# comité central

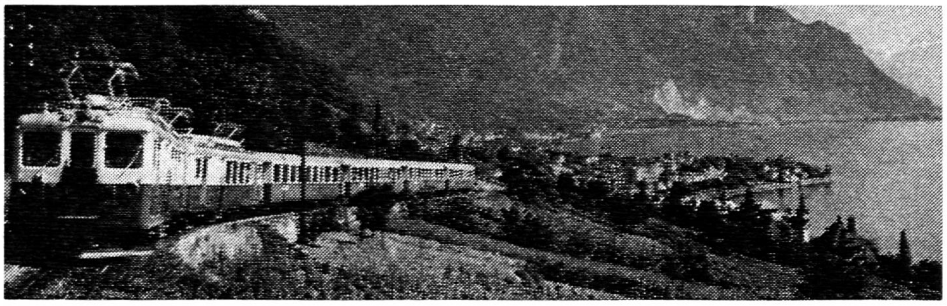

# Nous irons tous à Montreux

*Comme l'«Educateur» l'a déjà annoncé à plusieurs reprises, ce sont les 18 et 19 juin prochains qu'aura lieu à Montreux le 31e Congrès quadriennal de la Société pédagogique romande.*

*Nous devons tous prendre au sérieux l'invitation pressante à y assister que nous adressent le Comité central de la SPR et le Comité d'organisation local.*

*Notre responsabilité envers l'école comme notre solidarité corporative exigent que nous participions en aussi grand nombre que possible aux débats qui nous attendent sur le problème de* **la pénurie d'enseignants** *et sur* **l'Ecole romande.**

*Outre la possibilité de s'informer et de s'exprimer qu'il offre à chaque participant, le Congrès représente pour nous une occasion unique d'orienter l'opinion publique, de stimuler les travaux de nos autorités et d'encourager nos propres dirigeants en soulignant par une présence massive l'intérêt que nous attachons aux importants problèmes discutés.*

*Importantes, les questions posées le sont en effet, non seulement parce que notre situation matérielle future découlera en grande partie des solutions qui leur seront apportées, mais bien plus encore parce qu'en définitive, c'est l'avenir de centaines de milliers d'enfants et, par conséquent, celui de tout notre Pays romand qui est en cause directement ou indirectement.*

*Or, merveilleuse conjoncture, il se trouve que le devoir que l'on nous demande d'accomplir va coïncider avec toute une série de plaisirs à savourer dans un cadre que la publicité de l'Office du tourisme local n'est pas seule à qualifier d'enchanteur.*

*En effet, les organisateurs du Congrès de Montreux ne vous proposent pas seulement des débats d'une importance considérable, mais aussi, en création, un spectacle extrêmement prometteur, un bal, deux excursions des plus alléchantes, une exposition de matériel pédagogique, tout cela sans compter le charme des rives du bleu Léman, le coup d'œil sur les Dents-du-Midi et un accueil qui promet d'être aussi chaleureux qu'amical.*

*Cependant l'organisation d'une telle manfestation n'est pas une petite affaire et il est indispensable que chacun s'inscrive suffisamment à l'avance pour que toutes les dispositions nécessaires puissent être prises en temps voulu.*

*A cet effet, afin que nos lecteurs puissent remplir en connaissance de cause la carte d'inscription jointe au présent numéro, nous nous faisons un plaisir de leur présenter dans les lignes qui suivent le programme détaillé de ces grandes journées montreusiennes.*

La Commission de presse.

## Et voici le programme

### L'assemblée des délégués

Le 17 juin, le Congrès proprement dit sera précédé d'une assemblée des délégués. Le Comité d'organisation se permet de recommander à ceux-ci, comme du reste aux membres de la Commission du rapport, de s'inscrire personnellement au moyen de la carte annexée au présent numéro, en indiquant sur celle-ci leur qualité de délégué ou de membre de la dite commission.

### Assemblée plénière

Le Congrès s'ouvrira le 18 juin au Pavillon de Montreux **à 10 h. 15 précises.** Il débutera par de brèves allocutions des représentants des autorités et du président de la Société pédagogique romande. Cette première partie sera agrémentée par des productions du Petit Chœur du Collège de Montreux.

La séance plénière se poursuivra ensuite par la discussion du **rapport sur la pénurie d'enseignants** et celle des éventuels amendements. (Précisons à ce sujet que ce rapport est actuellement à l'impression, que les participants pourront en avoir connaissance plusieurs semaines à l'avance et que les éventuels amendements proposés devront être remis à la rédaction de l'« Educateur » aux fins de publication, pour le 1er juin au plus tard).

On sait déjà en outre, qu'à part la discussion du rapport sur la pénurie d'enseignants, l'ordre du jour de l'assemblée comprendra encore **un débat sur l'Ecole romande** afin de mesurer les progrès accomplis à ce sujet depuis le Congrès de Bienne.

Le **banquet**

Le traditionnel banquet sera servi à 13 h. au Montreux-Palace avec le menu suivant :

Consommé madrilène en tasse
oOo
Carré de porc rôti Parisienne
Mousseline parmentier
Jardinière de légumes au beurre
oOo
Meringue glacée
Figaro

**Séance de relevée**

Etant donné l'importance des sujets traités, une séance de relevée de l'assemblée plénière est prévue à 15 h. 30.

**Création par le Centre dramatique romand d'une pièce d'Henri Debluë**

A 20 h. 30, au Casino, le Centre dramatique romand (CDR), animé par le metteur en scène Charles Apothéloz, présentera **en création** la dernière pièce de Henri Debluë : **L'Alter Ego.**

Alors même que Henri Debluë compte désormais parmi les meilleurs auteurs dramatique de Suisse romande, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que cet ancien élève de l'Ecole normale de Lausanne est depuis plusieurs années professeur au Collège de Montreux. Il est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre qui ont nom **Le Procès de la truie, Tepek, Force de loi** et d'une magistrale thèse de doctorat consacrée à Bernanos. Tout récemment, l'Université de Lausanne lui a conféré le Prix Whithouse.

Sa nouvelle œuvre, **L'Alter Ego,** se déroule à la manière d'une pièce policière. Elle en a l'ambiance et les accessoires : agents secrets, dossiers, filatures...

Mais cette structure particulière constitue ici l'expression dramatique d'un problème intime qui nous concerne tous : celui de la personnalité.

Nul doute qu'événement dans l'événement, le spectacle issu de la collaboration d'Henri Debluë et Charles Apothéloz devrait suffire à lui seul à attirer à Montreux le congressiste le plus exigeant.

**Le bal**

Une aimable tradition veut que la première journée du Congrès se termine par un bal. Les organisateurs du Congrès de Montreux n'ont eu garde de l'oublier et une grande soirée dansante, qui se déroulera au Casino, mettra fin en musique et en gaieté à la journée du 18 juin.

**Les excursions**

La journée du 19 juin sera entièrement réservée à deux excursions au choix des participants :

**Une journée au col de Jaman**

La plus modeste, mais non la moins charmante, de ces deux excursions se déroulera selon le programme suivant: départ de Montreux en car à 9 h. 30 ; petite balade matinale par Glion et Caux ; arrivée au col de Jaman à 11 h. et repas alpestre à 11 h. 30 à l'ancien chalet d'alpage de Manoïre actuellement transformé en un accueillant restaurant ; promenade facultative du côté de la Dent-de-Jaman ou de l'Arête-des-Verreaux ; départ à 16 h. et retour à Montreux aux alentours de 16 h. 45.

**Du Pic-Chaussy au barrage de l'Hongrin**

Quant à la deuxième excursion, plus matinale et plus ambitieuse aussi, son horaire et son itinéraire sont les suivants : départ en car de Montreux à 9 h. ; voyage en télécabines des Mosses au Pic-Chaussy à 2350 m d'altitude ; dîner au bord du ravissant lac Lioson à 1850 m. ; repas savoureux, puis descente aux Mosses ; trajet en car jusqu'aux chantiers du barrage de l'Hongrin ; visite rapide des travaux, puis, par faveur spéciale de l'entreprise, course le long de la rivière jusqu'aux Allières ; retour par le MOB à Montreux pour 17 h. 30.

**L'exposition « L'Ecole de demain »**

En marge du Congrès proprement dit, une exposition de matériel scolaire sera organisée dans les locaux du Pavillon et permettra aux congressistes de se familiariser avec toute une série de nouveautés, en particulier en ce qui concerne l'enseignement programmé, les moyens audio-visuel et les contributions de l'électronique à « L'Ecole de demain ».

## Voyez nos prix

Selon l'usage, le Comité d'organisation offre à chaque participant la possibilité de commander une carte de fête... sur mesure, c'est-à-dire comprenant la **carte de base** indispensable pour prendre part au Congrès et divers coupons donnant droit aux manifestations annexes.

Voici les prix de chacun de ces éléments :

**Carte de base** 4.—
Indispensable pour prendre part au Congrès
**Banquet officiel du 18 juin**
Sans les boissons, mais service compris 14.—
**Spectacle du 18 juin**
Création par le CDR de **L'Alter Ego** de Henri Debluë 5.—

**Bal,** par personne 4.—
**Excursion du 19 juin au col de Jaman** 16.—
car et repas compris
**Excursion du 19 juin au Pic-Chaussy - Barrage de l'Hongrin** 30.—
car, télécabine, repas et train compris
**Expositon « L'Ecole de demain »** entrée libre

## Logement

Nous réserverons volontiers des chambres pour les congressistes qui le désirent. Les hôtels suivants sont à diposition. Les prix indiqués comprennent : couche pour une nuit, petit déjeuner, service et taxes :

| Hôtel | Chambre à 2 lits | Chambre à 1 lit | Surtaxe bain |
|---|---|---|---|
| Montreux-Palace | 27.— | 25.— | 10.— |
| Suisse et Majestic | 23.— | 22.50 | 6.— |
| Europe | 19.50 | 19.50 | 6.— |
| Helvétie | 19.— | 19.— | 8.— |

Nous adressons une liste des hôtels de Montreux à ceux qui en feront la demande au moyen de la carte d'inscription.

## Inscription

Le Comité d'organisation attire spécialement l'attention des participants sur le fait que le bulletin de versement ne peut tenir lieu de bulletin d'inscription.

Chaque participant est instamment prié de bien vouloir s'inscrire au moyen de la carte annexée au présent numéro de l'« Educateur », en la remplissant et en la renvoyant **avant le 10 mai 1966.**

Le Comité d'organisation remercie d'avance tous les congressistes qui auront à cœur de faciliter sa tâche par leur précision et leur ponctualité.

# vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, **1030 Bussigny.**

# Réforme de structure de l'École vaudoise (V)

*(A suivre.)*

## Formation des maîtres

1. **Principes**

La commission a défini les principes suivants, applicables à la formation de tous les maîtres :

1. La profession d'enseignant, à quelque niveau qu'elle s'exerce, ainsi que son apprentissage, doivent présenter des exigences intellectuelles et morales élevées.
2. La profession d'enseignant doit bénéficier d'un statut économique et social correspondant à l'importance de sa mission.
3. La profession d'enseignant doit être attractive autant par son apprentissage que par son exercice pour attirer un grand nombre de candidats, condition essentielle pour une sélection efficace.
4. Le choix de la profession d'enseignant doit intervenir au moment où la maturité personnelle et le niveau de culture constituent des références suffisantes.
5. Les études précédant la formation professionnelle doivent être d'un caractère assez général et d'un niveau suffisamment élevé pour permettre d'éventuelles bifurcations ultérieures.
6. La formation professionnelle de tous les maîtres est confiée à un seul institut pédagogique.
7. Un certain nombre de disciplines enseignées à l'institut doivent faire l'objet de cours communs suivis par tous les canddats à l'enseignement, quel qu'en soit le degré.
8. Le métier d'enseignant, à l'instar d'autres professions, doit pouvoir être l'objet de spécialisations et de promotions, en cours d'études ou en cours de carrière.
9. Le métier d'enseignant, à l'instar d'autres professions, doit pouvoir se perfectionner tout au long de son exercice.

La plupart de ces principes entraînent des modifications structurelles importantes. La principale est la création d'un institut pédagogique unique, auquel serait confiée la formation professionnelle de tous les enseignants, à quelque degré qu'ils se destinent.

2. **Titres d'accès à la formation pédagogique**

Les principes 1, 4 et 5 énoncent les exigences générales de maturité d'esprit et de culture requises pour l'admission à l'institut pédagogique (...)

Si, pour les futures enseignants primaires, l'exigence du baccalauréat, proposée par une minorité n'a pas été retenue, c'est pour des raisons d'opportunité (...) (recrutement) (...)

Il n'en reste pas moins que la création d'un institut, essentiellement chargé de la formation pédagogique, postule, chez les candidats, un niveau de culture générale supérieure à celui qu'exige l'admission à l'Ecole normale. Ce niveau est fixé par la commission à celui du diplôme de culture de culture générale délivré par le Gymnase du Belvédère et réservé actuellement aux seules jeunes filles. Aussi la commission propose-t-elle que les deux sections de culture générale du gymnase, l'une à orientation littéraire, l'autre à prédominance scientifique, soient ouvertes aux jeunes gens. Y auraient accès les élèves ayant achevé avec succès les études secondaires, en division prégymnasiale et, sous certaines conditions, en division générale. Le diplôme de culture générale serait le titre d'admission non seulement à l'institut pédagogique, mais aussi à d'autres écoles et carrières.

* Voir « Educateur » des 25.3.63, 1.4.66 et 15.4.66.

## Hommage à M. le conseiller Oguey

Monsieur le Conseiller,

Après dix-huit années passées à la tête de notre Département de l'instruction publique et des cultes, vous avez exprimé le désir légitime de déposer votre mandat.

Le Comité de la Société pédagogique vaudoise tient à s'associer aux hommages qui vous ont été rendus et à vous adresser à son tour, à l'heure où vous cessez vos fonctions officielles, ses remerciements et ses souhaits pour une longue et heureuse retraite.

Venant de l'enseignement supérieur, vous connaissiez toute la grandeur, mais aussi toute la servitude de la profession d'enseignant. Vous connaissiez également bien l'étendue et la portée du mandat qui vous était confié ; vous avez donc pu gouverner et réaliser, et vos réalisations furent nombreuses particulièrement dans le domaine de l'enseignement secondaire. Vous avez en outre mis en chantier une œuvre qui doit assurer l'avenir scolaire vaudois : la réforme de structure. Souhaitons qu'elle soit telle que vous la désireriez : pour le bien de notre école et de notre pays.

Durant ces dix-huit années, les comités de notre société se sont succédé nombreux : vous avez sollicité les avis des uns, vous avez accordé audience à d'autres. Chaque fois que cela était possible — vous le dites dans votre dernier message à notre Congrès — vous avez désiré la collaboration. Nous croyons aussi que cette collaboration est la forme la plus constructive d'un travail et nous souhaitons — comme vous — qu'elle se poursuive et s'intensifie.

* * *

Au revoir, Monsieur le Conseiller !

Nous tenons à associer également à cet hommage, M. Marcel Monnier, secrétaire général du département, que la limite d'âge, inexorable, contraint à la retraite.

Notre comité, envers lequel vous avez toujours fait preuve de compréhension et d'amitié, vous exprime sa gratitude et vous adresse ses vœux d'heureuse retraite.

*Le Comité central.*

Dernier message au Congrès du 29 janvier 1966.

Monsieur le président,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Votre comité a eu l'amabilité de m'inviter à votre Congrès annuel et je l'en remercie. Traditionnellement, je pourrais passer en revue les événements de l'année, souligner ce qui a été fait d'important, au département, au sein de votre société et de la Société pédagogique romande.

Je préfère aujourd'hui m'adressant à vous pour la dernière fois, vous parler de cette *collaboration* qu'on peut encore intensifier, et je le souhaite, en respectant les compétences de chacun, mais qu'on ne saurait dire, à moins d'être de mauvaise foi, qu'elle n'existe pas. La collaboration, nécessaire, indispensable, je l'ai voulue dès le début de mon activité, mais elle n'a pas été obtenue sans peine.

Quelle était donc alors la situation, que les moins de trente ici présents n'ont pas connue ?

D'un côté un département fermé, à cloisons étanches, à l'écart de ce qui se faisait dans le cadre de la SPV.

De l'autre, une société qui ne l'était pas moins, dont les membres étaient réputés démissionnaires dès qu'ils étaient appelés à une fonction supérieure, d'inspecteurs ou autres ; ils étaient devenus indésirables.

A ce moment-là, j'ai provoqué quelques réunions, hors du département, autour d'un verre, des membres du comité d'alors, mais aussi de quelques anciens présidents de la SPV, car rien ne donne autant de sagesse que « l'épreuve du pouvoir »..

Il s'est révélé qu'on ne pouvait guère faire de reproches fondés aux gens en place ; ils avaient seulement un héritage de traditions et de préventions lourd à porter. Et l'on m'a bien dit de ne pas essayer de brusquer les choses...

Dès lors, les choses se sont améliorées, lentement, mais sûrement. Les commissions départementales (manuel, plans d'étude), ont été constituées non seulement de membres choisis, en raison de leurs capacités dans un domaine ou l'autre, selon l'avis des inspecteurs, qui les connaissent tous, mais de membres désignés par la SPV. Plus tard, la SPV à son tour a bien voulu demander la présence d'un inspecteur dans ses commissions d'études.

Des cours de perfectionnement ou des séances d'information ont été sinon toujours organisées en commun, du moins appuyées des deux côtés, financièrement et par présences personnelles.

Les inspecteurs, chefs de service, et même le chef du département, sont invités aux assemblées de la SPV et de la SPR, à certaines du moins, et je pense qu'ils devraient être invités à toutes, mêmes à celles où ils sont mis en cause.

Dans l'étude de la structure nouvelle de l'école vaudoise, qu'il est impensable de mettre sur pied schématiquement, chacune des partie de l'édifice scolaire doit être examinée pour voir ses possibilités de modification, chacune des régions du canton doit être considérée (citadine, rurale ou mi-rurale) pour voir comment elle pourrait s'adapter à un régime nouveau. C'est dire que la collaboration est indispensable entre ceux qui ont la tâche d'étudier, étant les plus qualifiés, les maîtres, les divers secteurs de l'enseignement, primaire et secondaire, qu'il s'agit de fondre ou du moins d'harmoniser, et ceux qui, au département, doivent préparer les documents, coordonner le travail et aboutir à des propositions d'ensemble.

Il en est de même sur le plan romand. Les chefs des départements diront ce qu'ils voudront (et ils l'ont déjà dit) l'harmonisation des programmes ne peut se faire que si les maîtres de nos cantons se sont mis d'accord non sur un slogan, mais sur la matière qu'ils auront à enseigner en français, en arithmétique ou en géographie, dans leurs classes.

La CIPER vient de terminer un très bon travail de comparaison des programmes dans nos différents cantons, travail minutieux, mais technique, qui ne prêtait pas à discussion.

La suite sera plus difficile, car elle opposera des points de vue, et des personnes ; il faudra de la persévérance, et beaucoup de patience, car les programmes et les manuels touchent aux méthodes, et vous savez par exemple qu'un canton romand est opposé à l'enseignement de l'arithmétique par les nombres en couleurs.

A ce propos, je ne voudrais pas manquer de remercier les dames institutrices qui ont accepté le rôle d'instructeurs et de monitrices, tant pour l'introduction au calcul que pour la méthode Cuisenaire qui se propage comme elle doit le faire, progressivement.

Dernier sujet d'actualité : le début de l'année scolaire en automne. Regrettons en passant la prise de position rendue publique par certains de vos collègues de Suisse alémanique. Au niveau des chefs de départements, où les opinions étaient moins catégoriques, on

pouvait espérer convaincre, mais cette manifestation va renforcer la situation des plus conservateurs, et c'est dommage.

Nous n'en sommes pas moins résolus, en ce qui nous concerne, à franchir le pas, en modifiant simultanément l'âge d'entrée à l'école primaire et le début de l'année. Deux commissions scolaires nous ont déjà remis des propositions, et le département, qui a engagé et engagera du personnel pour s'occuper « techniquement » de ce problème, lié à la réforme de structure, fait son enquête pour l'ensemble du canton. La décision ne peut évidemment être prise que si toutes les communes peuvent s'adapter simultanément au nouveau régime.

Mesdames, Messieurs,

Au moment de vous quitter, je tiens à vous dire dans quel esprit j'ai abordé ma tâche et, ce qui, dans ce que j'ai pu réaliser, m'a rendu le plus heureux.

En toutes choses, j'ai cherché à réunir, à unir, ce qui ne veut pas dire uniformiser, à supprimer les cloisons étanches, à créer des ponts, à établir des contacts entre hommes qui doivent avoir le même idéal et à les amener à travailler ensemble.

Au département, des chefs de services qui s'ignoraient sont devenus des amis. Des collégiens, classiques et scientifiques, imbus de leurs supériorités faites de leur mépris réciproque, travaillent fraternellement sous une même direction. Ils y ont gagné une estime mutuelle, et leurs maîtres aussi. Garçons et filles, réunis dans les classes mixtes des collèges, apprennent à vivre ensemble bien avant l'âge de se rencontrer pour faire ensemble des bêtises.

Un premier essai de pont, qui a réussi, a été jeté entre la voie primaire et la voie secondaire par la classe de raccordement aboutissant au Gymnase, à la Faculté des sciences et à l'EPUL. Pour la première fois dans l'histoire, les chefs des départements romands ont décidé de collaborer dès le début de l'étude d'un problème, celui de l'harmonisation de leurs écoles. La première convention intergouvernementale pour l'enseignement supérieur en Suisse a été signée entre Vaud, Neuchâtel et Genève, et notre canton a été, dans ce domaine aussi, l'initiateur, le plus ouvert, et le plus conciliant.

Actuellement, les organes du département et le personnel enseignant sont associés dans une quantité d'œuvres communes, que j'ai citées tout à l'heure.

Les hommes se sont rapprochés. Un des beaux moments de ma vie fut celui où le délégué de la Société des maîtres secondaires, invité pour la première fois au Congrès de la SPV, vous remerciait, en attendant de vous inviter à son tour à leur assemblée. Pour ne rien vous cacher, j'y étais un peu pour quelque chose. Mieux encore, il déclarait que si les maîtres appartenaient à différents degrés, ces degrés étaient ceux des élèves, et de leurs possibilités, mais que la mission des maîtres était de même valeur. Ce faisant, il reprenait (sans le savoir bien entendu, mais pouvait-il s'exprimer autrement ?) les termes mêmes de mon premier laïus à la SPV, du 15 février 1948, où je vous disais, en débutant :

« Il y a huit jours encore, professeur à l'Université, je vous aurais dit chers collègues. Et en toute sincérité, car s'il y a dans l'enseignemest des degrés différents par l'âge des élèves et l'orientation de leur vie scolaire, leur destination, pourrait-on dire, et la part plus ou moins grande de la formation et de la culture proprement intellectuelle, les maîtres de tous les degrés sont des collègues, s'ils sont des éducateurs ; et ils doivent l'être.»

Oui, mais... diront les sceptiques ! Qu'ils se rassurent, je n'ai jamais eu de béates illusions ; ce qui d'ailleurs m'a dispensé de les perdre. Je sais qu'entre gouvernants et gouvernés, entre maîtres et département, entre maîtres de diverses catégories ou disciplines, il y a eu, et il y aura encore des frictions. Mais je préfère des frictions entre gens qui se touchent à une hostilité latente, et stérile, entre gens qui ne se rencontrent jamais. Et là, il ne s'agit plus d'illusion, mais de conviction, j'ai la certitude qu'en persévérant dans cette voie on peut faire œuvre constructive.

C'est ce que je souhaite, pour votre bonheur à tous, pour le bien de notre école vaudoise, de l'école romande, gardienne chez nous de la culture française, de nos enfants et, par eux, de notre pays.

*P. Oguey.*

## En note à l'agenda...

30 avril, assemblée SVTMRS au collège de Béthusy, 14 h. 30.

Nous sommes acheteurs de quelques

## tableaux noirs

transportables (chevalets, trépieds). Toute occasion peut nous être annoncée, avec indication de format et de prix, au secrétariat de la SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne.

## Nombres en couleurs

Permanence. Les vendredis 6 mai et 10 juin.

De 16 h. 30 à 18 h. 30 au collège de **Floréal** à Lausanne. Venez nombreuses !

## Des travaux utiles...

Ce sont ceux que publie le Centre d'information de l'UIG à l'intention du corps enseignant genevois. Mais ils peuvent également nous être utiles et c'est le cas en particulier pour les deux derniers travaux :

1. PAPA — MAMAN - BÉBÉ. 45 fiches individuelles de lecture à l'intention des jeunes élèves de 1re année primaire. Ces fiches sont composées de mots, de phrases, de croquis, groupés par association d'idées. Elles suivent les difficultés du programme de lecture. Prix de la série : Fr. 5.—.

2. Un centre d'intérêt « Les ESQUIMAUX ». 35 pages A4 de documentation, de dessins très simples à reproduire, de lecture, de travaux manuels, de poésies, etc., destinées aux maîtresses de 2e enfantine et de 1re primaire. Prix de la série : Fr. 4.50.

Les commandes se font par versement au CCP 12 - 15 155 du Centre d'information de l'UIG, Genève, en précisant ce que l'on désire au dos du coupon.

*jfr.*

**Association vaudoise des maîtres de gymnastique** **Programme d'activité - Eté 1966**

| | Dates | Lieux | Directeurs |
|---|---|---|---|
| A *Leçons démonstrations avec élèves* | | | |
| 1. Journée des maîtres de gymn.<br>a) Gymn. filles : A. Joseph<br>b) Athlétisme en salle : H. Kupferschmid | 4 juin | Lausanne | J. Lienhard (91 63 86)<br>**Vers-chez-les-Blanc** |
| 2. Différents stades de l'enseignement de la natation | 29 juin | Orbe | J. Cuany, Grand-Pont 6 (7 20 79)<br>**Orbe** |
| 3. Initiation à la course d'orientation | 28 sept. | Vevey | R. Yersin, av. Rolliez 12 (51 13 44)<br>**Vevey** |
| B **Cours traditionnel** | | | |
| Sauvetage nautique par M. Bucheli, président technique de la SSS | 18 juin | La Sarraz | J. Planche, Pommeraie 10 (25 14 34)<br>**Prilly** |
| C **Tournoi** | | | |
| 1. Volleyball | 11 juin | Lausanne | J. Rubin, Bois-Gentil 23 (25 13 48)<br>**Lausanne** |
| 2. Football en salle | 21 sept. | Lausanne | Ch. Hertig, Sauges 28 (24 22 09)<br>**Lausanne** |
| 3. Basketball | 12 nov. | Lausanne | J.-P. Rieder, Chasseur 11 (24 78 93)<br>**Prilly** |
| D **Manifestations d'écoliers** | | | |
| Finale des examens d'aptitudes physiques | 12 octobre | Lausanne | AVMG - Département Pentathlon-Club P.-A. Bichsel |
| Courses d'orientation scolaires régionales | octobre | Vevey<br>Yverdon<br>Avenches<br>Morges | J. Riond<br>D. Jan<br>P. Marchetti<br>Ch. Tardy |

**Remarques**

— L'annonce détaillée des cours et leçons paraîtra dans l'« Educateur » et l'« Education physique ».

— Pour les cours et leçons, remboursement de la moitié des frais de transport aux membres AVMG.

— Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais.

Le chef technique d'été :
*Daniel Jan.*

## Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne jusqu'au 4 mai 1966, dernier délai.

**Les Clées** Maîtresse de travaux à l'aiguille. 4 h. hebd. Entrée en fonctions : tout de suite.

**Ormont-Dessus** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : tout de suite.

genève

# Tribune libre...

## Les propos du sans-grade

### L'infaillibilité du maître

Que de choses doit-on apprendre pour devenir instituteur ! De la psychologie à la méthodologie, de la théorie à l'application, des lois du rond-de-cuir à celles de l'éducateur, et j'en passe, tout doit être envisagé, réfléchi, étudié. Notre formation, totalement méconnue du public, je veux dire des parents, semble complète. Pourtant l'autre jour, un de mes collègues faisait justement remarquer à qui de droit qu'on oubliait d'apprendre, aux jeunes régents à se tromper.

Comme c'est vrai ! A moins d'être un génie — détestable éventualité — ou un individu bouffi d'orgueil et d'inconscience — si c'est le cas, que fait-il dans notre métier ? —, il nous arrive à tous de commettre des bévues plus ou moins graves. L'art, que jusqu'à présent l'expérience seule nous enseigne, consiste à les réparer, à retomber sur nos pattes, comme on dit. Bel exemple pour nos élèves qui se trompent quand même un peu plus que nous, et qui ne savent pas se corriger tout seul. Une faute d'orthographe au tableau noir, une erreur de calcul, une tache malencontreuse, voire une leçon mal donnée (les jours où tout va de travers), des exercices expliqués d'une manière confuse, voilà de merveilleuses occasions de faire preuve d'humilité, de savoir-faire ! Vous apprenez, j'apprends, nous apprenons... Il n'y a que les demeurés qui n'apprennent pas. Avec le sourire, mea culpa ! Et n'en reparlons plus ! (Et rajoutez, in petto bien sûr : « Puisque c'est toujours sur le sans-grade que retombe les fautes, sachons prendre nos responsabilités !).

Se tromper ? Quelle aubaine ! C'est encore la meilleure occasion qui nous est offerte de nous améliorer. Les gens infaillibles peuvent-ils évoluer ? J'en doute... Demandez plutôt à... Non, ne demandez rien !...

Il me souvient d'une leçon de français au cours de laquelle je proposais aux enfants de remplacer un adjectif masculin par un adjectif féminin. Exemple : « un fruit mûr : **une poire mûre.** » Mes explications furent si laborieuses, si mal choisis peut-être les mots proposés, que les réponses furent étonnantes. Les noms et les adjectifs formèrent des associations pour le moins curieuses. Ainsi, à « carton mou », l'un mit **une cuisse molle,** l'autre **une feuille floue.** « Un bain turc » se transforma en **une baignoire française,** « un cri aigu » en **une exclamation triomphale,** « un coup franc » en **une tape amicale**. En proposant « un envoi exprès », je pensais à la lettre expresse : on me parla d'**une fille expresse.** Je n'osai pas demander ce que ce pouvait être... « Un vieux mobilier » devint **une ancienne mobilier**, « un bifteck épais » **une viande large.** Quant au « mot grec », l'on en fit **une lettre arabe,** ou **une moto grecque**. C'est pourtant le **« cas bénin »** qui subit la plus belle transformation, puisqu'il se changea en **une chanson bénie.**

Bien entendu, j'annulai ce travail, et me contentai de faire partager à mes élèves les saveurs de cette débâcle sémantique...

Savoir se tromper, et posséder le sens de l'humour, c'est tout un. Mon collègue a fichtrement raison : il est indispensable de le faire acquérir aux futurs maîtres d'école !

*Le sans-grade.*

## Un brûlant problème corporatif : les maîtres stabilisés

Lors de l'assemblée générale du 30 mars, les membres de l'UIG se sont prononcés contre l'admission individuelle des maîtres stabilisés au sein de l'association. Une telle décision pourrait de prime abord paraître hostile à leur égard. Mais ne nous y laissons pas tromper : nous ne nourrissons pour eux que des sentiments de collaboration et d'amitié et beaucoup d'entre nous ont déjà pu apprécier le chic esprit qui peut empreindre nos relations avec eux. Il serait dommage de détruire une telle cordialité par une situation fausse sur le plan corporatif, et ceux qui ont voté le 30 mars ont bien su voir le problème.

Situation fausse pourquoi ? Parce que certains de nos intérêts sont fondamentalement divergents : la formation et les titres, d'une part, et les problèmes de salaires d'autre part.

### Le problème de la formation

La position de l'UIG a été nettement définie : défense de la formation de l'instituteur telle qu'elle est conçue aujourd'hui, à savoir maturité et trois années d'études pédagogiques, dont une universitaire. Ces exigences, fixées à une époque où il y avait pléthore de candidats à l'enseignement, furent jugées comme un minimum au-dessous duquel il ne fallait pas descendre. L'évolution générale en Europe, telle qu'elle ressort des rapports publiés par l'UNESCO et le BIT, fut dès lors marquée par une augmentation des exigences dans le même sens. Citons, comme exemple parmi tant d'autres, le cas de la réforme de l'enseignement en Autriche sous l'égide de Glœckel. Serait-ce dès lors le rôle des instituteurs, aujourd'hui où une pénurie de candidats oblige malheureusement les autorités à recourir à des moyens de fortune, de confondre des exigences minimales avec des exigences insuffisantes ? Ce serait là une erreur particulièrement grave, à un moment où l'équipement culturel de la Suisse est reconnu insuffisant. En effet, cela signifierait qu'à une augmentation des besoins d'enseignants, provoquée par une extension et un approfondissement de la culture, devrait correspondre une dévalorisation du personnel enseignant. Notre association, qui entend lutter pour la valorisation, mieux, pour la revalorisation du corps enseignant, a donc refusé d'abandonner cette défense. Son but n'est pas de soutenir les moyens de fortune, mais d'agir dans le sens du perfectionnement de la fonction enseignante, et notamment en hissant les suppléants au niveau culturel jugé indispensable.

Nous ne voulons sous-entendre aucune idée de supériorité. En effet, il est clair que, si la valeur du corps enseignant est fonction de sa culture, sanctionnée par des titres, elle dépend aussi d'un facteur attaché à la personnalité. A priori on peut concevoir un homme cultivé sans grande personnalité ou vice versa. C'est pourquoi, sans méconnaître la valeur de toute autre formation, il est de notre devoir de collaborer selon la forme qui défendra au mieux le niveau général du corps enseignant et qui aidera au maximum les suppléants à obtenir les titres nécessaires.

S'il paraît évident que ceux-ci ne pourraient rallier leurs vues aux nôtres pour la défense des titres, quelle serait leur attitude dans un débat sur la formation professionnelle ? En supposant que les stabilisés fassent partie de l'UIG, nous pourrions envisager trois possibilités :

1re possibilité :

qu'ils soient en minorité, ce qui serait le cas aujourd'hui, puisqu'ils ne sont encore que quelque 80. Comment pourraient-ils alors faire valoir leur point de vue et comment désireraient-ils donc entrer à l'UIG dans ces conditions ?

2e possibilité :

que, les stabilisations s'étant répétées, ils forment un noyau important de notre association. Nous irions alors vers la création de clans au sein de l'UIG, pouvant aboutir à une scission. C'est cette situation fausse que nous voulons à tout prix éviter, car elle n'offrirait d'intérêt pour personne. Mais ce jour-là on risquerait de devoir hélas parler d'hostilité, ce qu'il faut éviter d'ores et déjà.

3e possibilité :

qu'ils soient devenus majorité ou presque : il nous deviendrait très difficile, sinon impossible, de soutenir notre formation et nos titres. Au moment où nous nous efforçons de revaloriser notre profession, ce serait un facteur important de dévalorisation.

### Le problème des traitements

Examinons maintenant l'aspect financier du problème. Tout traitement correspond à deux prestations différentes : d'une part la fonction remplie et d'autre part la formation et les titres acquis.

Nos collègues suppléants tiennent comme nous leur classe et y accomplissent un travail apprécié et sem-

blable au nôtre. Mais en ce concerne les titres, il existe un écart qui doit se traduire par une certaine différence sur le plan financier.

Si nous comprenons que leur association s'efforce d'obtenir des traitements plus rapprochés des nôtres, nous imaginons aussi combien difficile serait la situation de notre comité devant défendre leurs prétentions ! Mais dans la mesure où les stabilisés y parviendraient, leur succès déterminerait une baisse correspondante de salaires, sous forme de non-augmentation face à l'évolution générale.

Nous voulons par-là démontrer la clarté nécessaire d'une situation où chaque association de son côté peut librement défendre ses intérêts propres, tant sur le plan des titres que pour les questions financières.

**La solution : une fédération d'enseignants**

Associations distinctes ne signifie pas du tout associations qui se combattent. Et au contraire. C'est pourquoi nous avons proposé au Comité de l'UIG une solution qui nous permettra de collaborer franchement sur les plans humain et pédagogique : **la fédération**.

La fédération est le système corporatif adopté partout où certains intérêts particuliers divergents doivent être défendus par les intéressés à côté d'autres intérêts, collectifs, d'un ensemble plus vaste.

Les questions particulières, différentes pour les suppléants, les stabilisés et nous-mêmes, sont donc celles qui ont trait au salaire et à la formation. Les domaines collectifs sont ceux de la pédagogie et de l'enseignement genevois en général, où il est de l'intérêt de tous de collaborer, afin que d'une vaste confrontation émergent des solutions plus valables et plus harmonieuses.

Un autre avantage de la fédération réside évidemment dans sa force, force du nombre, mais aussi et surtout force d'une union étendue des gens qui travaillent à une construction commune, même si leur condition particulière, donc leur point de vue, diffère.

Sous la pression des événements, voilà trois décennies de cela, le corps enseignant genevois comprit la nécessité de se grouper pour défendre ses intérêts face aux autres catégories de fonctions. Une association naquit, qui hélas suspendit par la suite ses travaux. Aujourd'hui, elle n'est plus qu'un nom, un fonds et un souvenir en léthargie, qui attendent qu'on leur trace une voie pour repartir. Parmi bien des questions qui mériteraient une confrontation générale des points vue du corps enseignant, nous ne citerons que l'harmonisation des programmes entre les divisions primaire, secondaire et universitaire, que nous jugeons essentielle. Ce serait en même temps une occasion d'entrer par cette idée en contact avec les stabilisés.

En envisageant la voie de la fédération, nous serons donc conduits à sortir du cadre des suppléants. Il faudra que l'UIG fixe des bases d'entretien et ouvre la discussion avec leur association. Des rapports occasionnels, nous passerons rapidement aux relations régulières, et la fédération organisée verra alors le jour. Corporativement, elle pourra défendre une échelle de salaires avec l'accord de tous. Humainement, la barrière aura disparu, et pédagogiquement, la discussion sera établie. Pour passer à un plan supérieur, des ouvertures seront faites dans le même ordre d'idées aux autres associations d'enseignants genevois, notamment à celles des maîtres du cycle d'orientation et des maîtres secondaires. Et, pourquoi pas, aussi à une union d'inspecteurs ou de directeurs d'enseignement... L'Union fédérative du personnel fédéral compte bien parmi ses membres les directeurs des services à Berne.

Mais c'est là musique d'avenir. Pour l'instant, il est urgent de commencer les pourparlers avec les stabilisés, qui sont nos collègues les plus proches, avec qui nous voulons travailler en toute franchise et en toute amitié.

*Daniel Aubert* et *Ramon Nyffeler.*

# neuchâtel

**SPN - District de Neuchâtel**
**Convocation aux collègues de Neuchâtel**

Vendredi 29 avril 1966, 20 h. 15, salle de chant du collège de la Promenade, Neuchâtel.
L'organisation de la Fête de la jeunesse à Neuchâtel.

Débat général.

# jura bernois

**Décès de M. Frédéric Reusser**

Le décès de M. Frédéric Reusser, survenu à Moutier à l'âge de 79 ans, prive le Jura d'une personnalité marquante dans bon nombre de domaines. Le défunt, natif de Bassecourt, après ses classes primaires et secondaires, avait obtenu le brevet d'enseignement à l'Ecole normale de Porrentruy. Après quelques années d'enseignement à Courrendlin, il avait poursuivi ses études à l'Université de Berne en vue de l'obtention du brevet secondaire. Il enseigna alors neuf ans à Tavannes, puis fut désigné comme inspecteur primaire. En 1933, il fut nommé avocat des mineurs, charge qu'il remplit durant 25 ans, jusqu'en 1957, date de sa retraite.

En dehors de ses activités professionnelles, M. Reusser collabora à quantité de commissions et d'organismes très divers. Son nom est attaché à la fondation de l'Association pour la défense des intérêts du Jura dont il fut le président jusqu'en 1960. Mais il œuvra également au sein du comité de l'Hôpital de Moutier, du Conseil de paroisse de cette ville, de l'Œuvre du Foyer, du Conseil d'administration du chemin de fer Moutier - Soleure, du comité de la Seva, etc. ; il fut président de la Société cantonale bernoise des tireurs, vice-président de la Société suisse des carabiniers.

Les instituteurs le connaissaient bien, lui qui fut nombre d'années membre et président de la commission d'examen du brevet primaire.

A sa famille va toute notre sympathie.

### Deux mises à la retraite

S'il n'est pas possible de relater toutes les cérémonies de promotions qui se déroulent dans la plupart des localités, nous ne voudrions toutefois pas omettre d'en citer deux qui étaient marquées d'une importance particulière par la mise à la retraite de deux fidèles maîtres.

A Tramelan, les autorités scolaires, communales, religieuses, ainsi que les collègues ont tenu à fêter M. Aurèle Béguelin, directeur de l'Ecole primaire, au moment où il quittait l'enseignement. C'est un jubilé particulier qui a été célébré, puisque M. Béguelin a enseigné durant 51 ans, étant sorti de l'Ecole normale en 1915. C'est en 1917 qu'il avait été élu à Tramelan, après avoir accompli, comme c'était l'habitude en ce temps de pléthore, de nombreux remplacements à Evilard, Perrefitte, Malleray, Bienne, Courtelary et Les Reussilles. Depuis 1940, M. Béguelin était directeur de l'école primaire, poste qu'il continuera d'ailleurs à occuper, malgré sa mise à la retraite. En dehors de l'école, mais toujours en faveur de la jeunesse, il a spécialement œuvré pour les colonies de vacances du district de Courtelary, en ayant été l'un des membres fondateurs.

L'Ecole normale de Porrentruy, lors de la cérémonie de clôture de l'année scolaire, a pris congé de M. Gérard Tschoumy, maître de gymnastique. Il appartenait à M. Guéniat, directeur, de retracer l'activité de ce professeur qui a accompli 45 ans d'enseignement. Breveté instituteur en 1920, M. Tschoumy enseigna 9 ans à Perrefitte ; mais en 1930, il était nommé maître à l'Ecole normale, son poste étant alors combiné avec l'Ecole cantonale. Spécialiste de la culture physique, il œuvra à faire de cette branche une discipline à part entière, à la promouvoir à son vrai rang.

En dehors de l'enseignement, M. Tschoumy s'intéressa vivement aux diverses organisations de gymnastique, ainsi qu'à celles qui touchent l'urbanisme et le tourisme, étant notamment président de la Société de développement de Porrentruy.

Tous les collègues et amis de MM. Béguelin et Tschoumy, ainsi que les anciens élèves de ce dernier, leur souhaitent de longues années de retraite... active.

*A. F.*

### Hôtes de marques à l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy

Quelque 250 pédagogues sont actuellement réunis à Caux en congrès international pour étudier en commun les moyens propres à aider la jeune génération qui leur est confiée à développer la richesse de sentiments, d'énergie et de grandeur d'âme que le Créateur a mis en elle.

Ils profitent de leur passage en Suisse pour en faire mieux la connaissance et se sont partagé ses différentes contrées en s'arrêtant surtout aux Ecoles normales.

C'est ainsi que l'Ecole normale de Porrentruy était honorée, jeudi dernier, de la présence d'une quinzaine de congressistes d'Autriche, de France, de Suède, de Suisse et d'Angleterre, dont M. le professeur Robreston, de l'Université d'Edimbourg.

Après que M. Ed. Guéniat, directeur, eut donné à ses hôtes une orientation sur l'organisation, l'enseignement et les buts moraux de l'Ecole normale, et que ceux-ci eurent visités l'établissement, M. D. Mottu, l'aimable mentor de la délégation, fit connaître aux personnalités présentes la belle vitalité de Caux en leur présentant deux magnifiques films dont l'un, notamment, faisait revivre les séances de 1400 jeunes gens et jeunes filles de 28 pays réunis à Caux dans un même idéal de solidarité, de paix et de fraternité pendant leurs vacances de Noël et Nouvel-An 1965-1966. Journée constructive et édifiante s'il en fut et dont il convient de remercier très chaleureusement les congressistes de Caux.

# Divers

### Directeurs ou directrices de colonies

Le Mouvement de la jeunesse Suisse romande cherche pour ses colonies d'été à la **mer** et à la **montagne** directeurs ou directrices. Durée du séjour : 1 mois. Ecrire au MJSR, 5, rue du Temple, Genève.

Votre but de course !

MT-PÈLERIN
900 m.
à 15 minutes
par le funiculaire

LES PLEIADES
1400 m.
à 45 minutes
par train à crémaillère

VEVEY 380 m.

Tout le Léman est à vos pieds

Places de jeux, buffets-restaurants

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Renseignements dans toutes les gares et à la direction : tél. (021 51 29 12 et 51 29 22

Champs de narcisses en mai et juin

# notes de travail

**Vendredi 11 septembre**

*Chaque instituteur vaudois emporte dans sa giberne une forte brochure à couverture verte, vraie bible de l'enseignement : le plan d'étude. C'est plus qu'un catalogue des matières à enseigner, car il est riche de directives et conseils pédagogiques. Ainsi est-il ouvert par un préambule, remarquable, qui s'efforce de définir la mission de l'Ecole. En voici un fragment : « Sa mission finale l'amènera, par-delà les divergences d'opinions et de doctrines, à former des personnes libres, capables de servir selon les préceptes du christianisme, bases de notre civilisation. Elle s'efforcera de donner à l'être en devenir dont elle a la charge un idéal qui l'élève vers Dieu, des principes moraux et des règles de conduite conformes à cet idéal en particulier l'esprit de tolérance et le sens de la solidarité humaine. Elle s'efforcera de former son caractère, de lui donner un jugement sain, une raison exercée et enfin un certain minimum de solides connaissances dont il aura besoin dans la vie. » (fin de cit.)*

*Ce « et enfin un certain minimum » m'a souvent ébloui... Ce texte, je l'ai relu parfois après quelque visite d'inspecteur ou certaines veilles d'examen Ce préambule fut-il couvert de toiles d'araignées, enfermé au plus profond des dossiers du département, séparé de la réalité par douze murailles de Chine, ou encore morceau de bravoure pour cérémonies de promotion, il n'en reste pas moins qu'il a été écrit, qu'il a été placé là, en tête de ce cahier des charges, et je remercie le Ciel d'avoir suscité des gens qui ont osé espérer en termes si nets, si vrais, si généreux.*

*Quelqu'un me lâche l'autre jour à brûle-pourpoint : « J'ai horreur de la morale chrétienne, savez-vous ! » Et moi, donc ! La Révélation se ramènerait-elle à un quelconque assortiment de préceptes portés en bandoulière ou à je ne sais quel code austère à utiliser à point nommé ? Rien de plus infect qu'une morale qui se teinte d'évangélisme. (Une morale laïque passe encore, mais une morale chrétienne ! Christ ne serait-il qu'un sage, je ne sais quel Confucius palestinien ? Ce sont d'ailleurs des moralistes qui l'ont tué et au nom de la loi).*

*J'ai causé il y a quelques jours avec un collègue. Je l'écoutais parler du mouvement pacifiste auquel il collabore et qui ne rencontre qu'indifférence. Je sentais sa révolte et contre l'injustice et contre l'inéquitable répartition des biens, et contre la guerre et son absurdité. Je le voyais aigri, en porte-à-faux avec la société, lourd de juste colère, d'impuissance et de désespoir. (Oh ! la douloureuse révolte des sensibles, que je la préfère encore à l'indifférence des nantis.) Et pourtant Christ ne s'est pas révolté. Au contraire, il est venu inaugurer une ère où la révolte est retournée contre soi. C'est ma dureté de cœur qui m'irrite, c'est mon égoïsme qui me désespère. Certains appellent cette attitude nouvelle la repentance. C'est bien cela. Un changement, un retournement complet. Car Christ a tout retourné. Ce n'est plus les autres les affreux (ouvriers-patrons, patrons-ouvriers, riches-pauvres, pauvres-riches, noirs-blancs, maris-femmes, et ainsi de suite à n'en plus finir), c'est moi et cette conversion (c'est-à-dire ce retournement) ne me permet plus de juger les autres, mais me conduit à les aimer tout orgueil éclaté. Je pense à Luther King et aux Noirs d'Amérique. Haïr le mal, certes, mais aimer l'autre. La puissance de Christ jaillit de cette non-révolte même, de cette attitude totalement nouvelle qui lui aliène Israël, qu'un seul mot jetait sur les barricades. Il vivra son supplice sans un mot de jugement et de colère. Il meurt pour les affreux que nous sommes et la vie commence avec ce grand renversement d'un ordre qui paraissait éternel.*

*Temps éclatant. Nous descendons nous baigner au lac. Patrick contre toute règle s'écarte de l'équipe pour acheter des vivres qu'il mange sans en laisser miettes jusqu'à l'arrivée aux bains. Pas de bain, Patrick, tu connais l'interdit. Il me lorgne du coin de l'œil et je n'ai pas plutôt gagné le radeau avec une équipe de nageurs que je le vois nager entre deux eaux sous le plongeoir. Au moment de partir, je lui dis que nous réglerons l'affaire demain matin. Il me regarde avec étonnement, et me tend la main avec son plus beau sourire. Il me laisse entendre par-là qu'à part cette bizarrerie de mon caractère qui me pousse à le faire obéir nous sommes faits pour nous entendre.*

*Limpidité de l'air, douceur de la ligne des Alpes au-delà des eaux, maturité royale et chant de septembre ; on voudrait s'asseoir et rester à contempler tant de gloire offerte et vivre immobile ces heures pleines et parfaites.*

**Samedi 12 septembre**

*Sophia en visite qui me donne de mauvaises nouvelles de Corine. Temps lourd et gris.*

*Impatience de l'instable qui veut tout tout de suite. Long apprentissage de la patience et de l'effort poursuivi. Fait de l'instable : beaucoup entreprendre et ne rien mener à bien ; le divorce au XXe siècle, l'homme incapable d'assumer et de tenir ses engagements. Instabilité de tant d'adultes restés enfants. Y aurait-il un infantilisme des temps modernes ? Tout va trop vite, les plantes qui n'ont plus le temps de faire des racines. L'homme mûrit mal et imparfaitement. Comment devenir homme loin de la chaleur de la mère. Je reste songeur devant les efforts de l'Occident pour élever ce qu'il est bon ton aujourd'hui d'appeler le niveau de vie. Qu'est-ce que le niveau de vie ? Une aisance matérielle telle que toute vie spirituelle s'effondre sous son poids ?*

D. Courvoisier.

## Football et assiduité scolaire

A Moguer, dans la province de Huelva, en Espagne, les instituteurs distribuent, à la place de bons points, des entrées gratuites pour les matches de football.

Depuis que ce système est en vigueur, l'assiduité des enfants a augmenté de trente pour cent.

*(Informations Unesco.)*

# L'Unesco lance un programme de télévision éducative en Pologne

Aux termes d'un accord passé entre le Gouvernement polonais et l'Unesco, un programme pilote doit être lancé prochainement pour une durée de six ans ; il concerne l'emploi de la télévision au niveau de l'enseignement supérieur.

Il s'agit d'une entreprise de caractère national ; l'enseignement sera diffusé par le réseau normal de la télévision polonaise. Deux étapes sont prévues : une étape expérimentale en février-mars 1966 pour mettre les méthodes à l'épreuve ; le programme proprement dit, organisé pour l'ensemble du pays au début de l'année universitaire 1966-1967. Dès à présent deux studios, à Gdansk et à Wroclaw, sont mis à la disposition du programme pilote. Signalons qu'il y a en Pologne deux millions de récepteurs de télévision.

Le programme des émissions couvrira les deux premières années de l'enseignement supérieur. Les autorités polonaises ont constaté que les méthodes existantes utilisées pour cet enseignement — cours du jour, du soir et par correspondance — sont insuffisantes. Les établissements ne sont pas assez nombreux pour accueillir tous les candidats ; la province est désavantagée ; l'enseignement par correspondance n'a jamais été qu'un palliatif. De plus, un grand nombre d'étudiants interrompent leurs études durant leurs deux premières années à l'université, causant ainsi un gaspillage de main-d'œuvre et de qualifications.

On dénombre à l'heure actuelle 80 000 étudiants en Pologne dont 30 000 se destinent à des carrières scientifiques ou techniques. De nombreux jeunes ne peuvent accéder aux études supérieures, soit parce qu'ils travaillent et ont des charges de famille, soit parce que les places manquent dans les universités.

C'est pourquoi le Gouvernement polonais se propose d'assurer les deux première années d'études techniques supérieures au moyen de méthodes modernes, la télévision en particulier.

Du point de vue pédagogique, le système présente un grand avantage. Désormais les activités d'un professeur ne seront plus limitées au cadre strict de l'université, ses compétences seront à la disposition de la nation tout entière.

Fortement appuyé par le Ministère de l'enseignement supérieur, le programme pilote porte essentiellement à l'heure actuelle sur la formation des chercheurs et des ingénieurs ; mais il est possible qu'il soit étendu plus tard à la formation des maîtres.

Le nouvel enseignement comportera des cours par télévision, par radio et par correspondance. La télévision et la radio seront utilisées dans les domaines où elles trouvent une application immédiate : expériences scientifiques, par exemple, ou enseignement des langues. De plus, les étudiants seront rassemblés périodiquement pour les travaux pratiques et les expériences de laboratoire dans des écoles secondaires ; ils s'entretiendront à ces occasions avec des conseillers pédagogiques.

L'enseignement télévisé doit être dispensé en étroite liaison avec les universités : il convient donc d'en évaluer avec précision le rôle pédagogique. L'analyse scientifique à long terme de l'efficacité de l'enseignement télévisé sera basée sur les réactions de groupes expérimentaux et de contrôle. Ces données seront mises régulièrement à la disposition des organisateurs de façon qu'ils puissent modifier les méthodes pour répondre aux besoins réels des élèves.

L'Unesco apportera aux responsables une aide matérielle et technique en mettant à leur disposition l'expérience acquise dans différentes régions. L'Organisation se propose d'ailleurs de tenir les pays intéressés au courant des résultats de cette entreprise, dans laquelle les autorités polonaises voient une contribution importante au progrès de l'enseignement par télévision et à l'éducation permanente des adultes.

## Rencontres internationales de jeunes en Avignon

A l'occasion du XXe anniversaire du Festival d'Avignon, Jean Vilar a jugé nécessaire d'inviter cette année, trois compagnies qui présenteront chacune pendant dix jours, deux spectacles en alternance :

— du 25 juillet au 24 juillet : le Théâtre national populaire ;

— du 25 juillet au 3 août : le Théâtre de la Cité de Villeurbanne ;

— du 4 août au 13 août : le Ballet du XXe Siècle de Maurice Béjart.

Les rencontres qui seront réalisées en 1966 pour la douzième fois, sont ouvertes à des jeunes, filles et garçons âgés de 18 à 25 ans, de toutes nationalités et de formations diverses.

Les jeunes assisteront à quatre représentations données le soir, en plein air, dans la cour d'honneur du Château des Papes par deux des compagnies présentes pendant chaque session. En outre, ils prendront part à des débats sur le théâtre et à des excursions en groupes qui leur permettront de découvrir la Provence dans les meilleures conditions possible.

Il y aura deux sessions de huit jours chacune :

— une du 20 juillet au 28 juillet 1966 ;

— une du 30 juillet au 7 août 1966 ;

Les frais de participation comprenant le logement, la nourriture, les représentations théâtrales, les excursions en car à travers la Provence, l'assurance, s'élèvent à Fr. **120.—** suisses environ.

Renseignements et inscriptions pour la Suisse, auprès de : Colette Michelle, avenue de Rumine 47, 1005 Lausanne, tél. 22 40 09, jusqu'au 1er mai 1966.

### LES POUSSINS

*Pêle-mêle, entourant une dame gloussante,*
*Surgissent tout à coup au détour de la sente*
*Dix boules de coton tout léger et tout neuf,*
*Gardant l'empreinte encore de la forme de l'œuf.*
*Avec précaution la poule avance, grave,*
*Sortant deux pieds poudreux d'un pantalon de zouave.*
*Elle jette sur tout un regard courroucé,*
*Examine le sol d'un air intéressé,*
*Découvre on ne sait quoi de comestible, et glousse*
*Pour appeler les dix poussins à la rescousse.*

**Miguel Zamacoïs.**

# Le «cœur» du stylo WAT

est constitué par la charge capillaire.

C'est un cœur robuste, infatigable et vraiment révolutionnaire!

Sans aucun dispositif mécanique, conçu à l'exemple de la nature, il se remplit en un instant d'encre avantageuse en flacon.

Pièce centrale du nouveau stylo, la charge capillaire écarte tout risque de taches d'encre, terreur des écoliers.

Le WAT se compose de 4 éléments faciles à remplacer en cas d'accident et que l'on trouve à bon compte chez les papetiers.

Plus question de délais ni de gros frais de réparation, de sorte que le WAT est vraiment économique.

A tous égards, c'est le stylo scolaire idéal!

Le WAT peut être muni de quatre plumes différentes: extra-fine, fine, moyenne et oblique-moyenne.

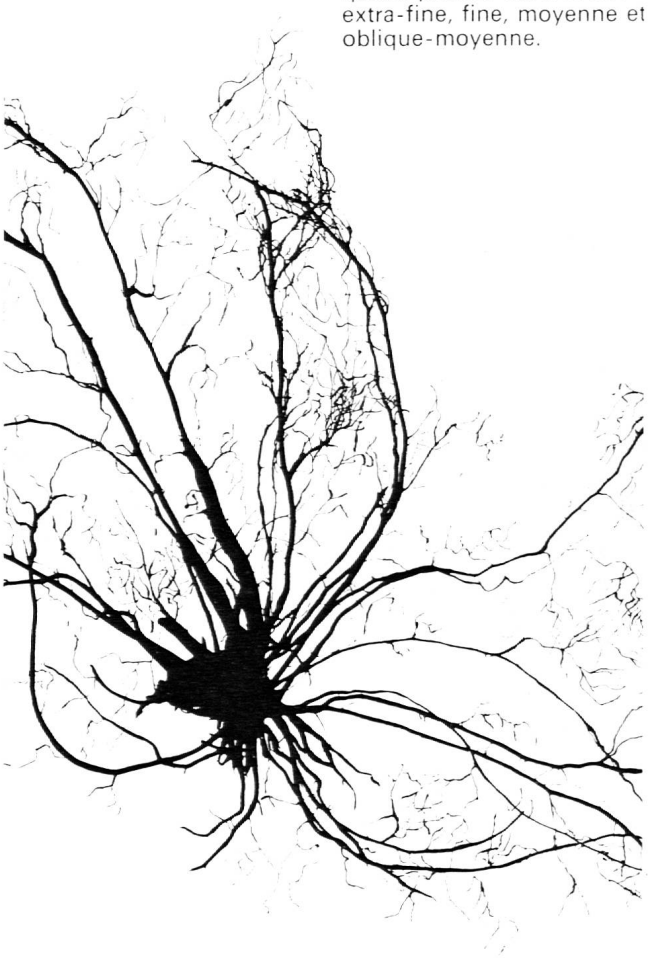

WAT Waterman
à fr.15.– seulement!

JiF SA Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich

**Wat Waterman**



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

**Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger**

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation


*PAYS-BAS.* — Plusieurs membres du Corps enseignant offrent location appartements meublés pour vacances. Egalement échanges de logements. Certains prennent hôtes payants. Ecrire : R. Hinloopen, professeur d'anglaise, Stetweg 35 - CASTRICUM, Pays-Bas.

## Cinéma

A vendre, à prix avantageux, un excellent projecteur cinématographique 16 mm sonore, utilisé quelques heures. Sous garantie. Très belle occasion ! Adresser offres sous chiffre 5372 au bureau du journal.


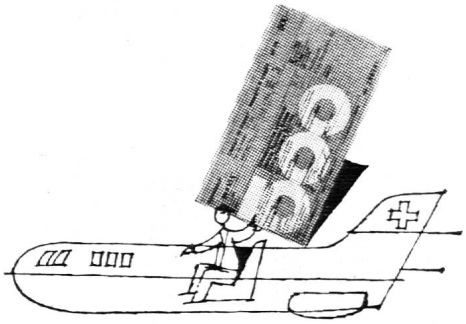

**Le touriste moderne**

emporte peu d'argent liquide avec lui.

Il se sert du chèque de voyage, fort pratique.

Notre spécialiste vous conseillera volontiers.

**Banque Populaire Suisse**

# Compas Kern pour écolier dans une boîte aux couleurs attrayantes

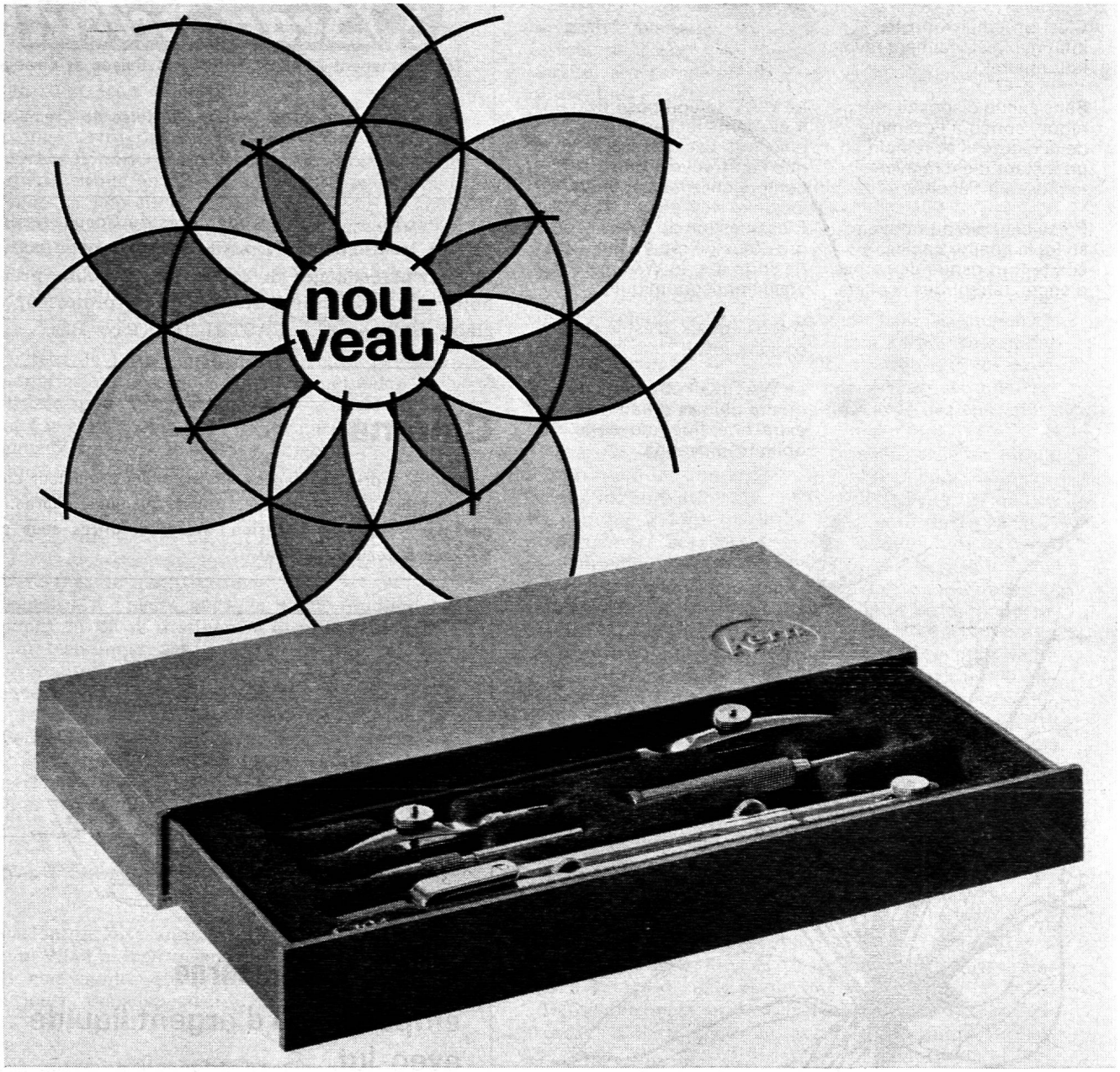


Les quatre combinaisons les plus réduites de compas Kern pour écoliers sont livrées dans un étui moderne, en matière synthétique de toute première qualité, aux teintes gaies.
Non seulement l'étui est nouveau, mais aussi le compas. Une rallonge coulissante permet de tracer facilement et rapidement de plus grands cercles.

Kern & Cie S.A. Aarau

Veuillez m'envoyer, à l'intention de mes élèves, _____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____

Kern SWISS

J. A.
Montreux 1

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux